



Front Syndical de Classe

Site : www.frontsyndical-classe.org - Courriel : frontsyndical.classe@laposte.net

« Rien ne fait plus de mal aux travailleurs que la collaboration de classes. Elle les désarme dans la défense de leurs intérêts et provoque la division. La lutte de classes, au contraire, est la base de l'unité, son motif le plus puissant. C'est pour la mener avec succès en rassemblant l'ensemble des travailleurs que fut fondée la CGT. Or la lutte de classes n'est pas une invention, c'est un fait. Il ne suffit pas de la nier pour qu'elle cesse : renoncer à la mener équivaut pour la classe ouvrière à se livrer pieds et poings liés à l'exploitation et à l'écrasement. » H. Krazucki

Retour sur le congrès de la FSU :

La poussée d'Archimède, ou quand la pression de la base agit sur le sommet flottant...

Le 6^{ème} congrès de la FSU, qui s'est tenu début février, revêtait une importance particulière :

- 18 ans d'existence, après la scission de la FEN, c'est peu, mais c'est suffisant pour que les dirigeants fondateurs de cette jeune fédération syndicale passent le relais à une nouvelle génération de militants ; passage de témoin rendu visible, et médiatiquement attractif, avec le remplacement, au poste de Secrétaire général, de Gérard Aschieri par Bernadette Groison.
- Le contexte économique, politique, et syndical (effets de la crise du capitalisme, 2 ans de politique sarkozyste, difficultés du mouvement social après 2009) plaçait la FSU « à la croisée des chemins », en matière d'orientation et de stratégie syndicales : nouvel élan du syndicalisme de lutte et de masse, ou accentuation des dérives vers le syndicalisme d'accompagnement ?

A l'issue de ce congrès, on peut se réjouir de voir que, sur la pression d'une base vigoureuse, dans un bon nombre de sections départementales, et au sein des tendances animant les débats (les militants du FSC ayant joué un rôle non négligeable dans ces débats...), la FSU conserve toutes ses potentialités de mise en mouvement des masses, pour peu qu'elle ne se laisse pas tenter par les sirènes du renoncement aux forts accents bruxellois.

Ce qui restera de ce congrès, c'est essentiellement un texte qui doit servir de boussole (les « mandats » de la FSU) pour les 3 années à venir ; ce n'est « qu'un texte », et il n'est pas question de le sacraliser, car nous savons que les décisions d'instances, les discours et attitudes face au pouvoir, de la part des dirigeants nationaux notamment, sont parfois oublieux des mandats de congrès (ou au contraire, figés sur ces mandats, alors que la réalité du moment exigerait de les dépasser) ; mais les analyses et revendications énoncées au fil des 4 thèmes, et considérablement enrichies par les centaines d'amendements produits dans les congrès départementaux, puis durant les 5 jours de débats à Lille, constituent un point d'appui indéniable pour les syndicalistes de lutte de classe.

Le FSC avait ciblé 3 domaines, où se révélaient particulièrement les faiblesses du texte préparatoire :

- 1/ L'analyse des contre-réformes, pour en rechercher les racines du mal (le système capitaliste)
- 2/ Les responsabilités européennes dans la politique du gouvernement Sarkozy/Fillon
- 3/ La stratégie syndicale à tenir pour faire reculer ce gouvernement

Si, sur le 3^{ème} point, les modifications du texte ont permis une avancée appréciable des positions, les 2 premiers points ont été renforcés de façon assez timide :

- le système capitaliste est « épinglé » essentiellement dans le thème 3, qui évoque les dangers d'une « croissance productiviste inscrite dans un système capitaliste dominé par la recherche du profit et la finance, incompatibles avec la préservation de la planète », puis la nécessité de « conjuguer écologie et critique du système capitaliste ».
- concernant le rôle néfaste de l'UE par rapport aux services publics, il est reconnu ici ou là (Thème 1 : « La stratégie de Lisbonne est devenue la référence de toutes les « réformes » de l'Education nationale » ; thème 2 : « ...en cohérence avec les directives européennes »), mais sans lever de fâcheuses illusions sur la possibilité d'une « autre Europe basée sur la souveraineté démocratique » (Thème 3), alors que dans ses fondements, ce cartel d'Etats est d'abord au service des monopoles, bien loin de toute souveraineté populaire.

Il nous faut dire un mot de ce qui est ressorti des débats concernant la Confédération Européenne des Syndicats : le texte de départ faisait exclusivement l'éloge de la CES (déclarée « à l'initiative de grandes manifestations... », construisant des plates formes « en phase avec les revendications de la FSU » –sic !-); le texte d'arrivée garde le même éloge, mais en l'encadrant de deux réserves critiques : « Il est vrai que la CES inscrit sa démarche dans un aménagement à la marge des politiques menées par l'UE et avec des pratiques qui demeurent encore trop souvent celles du lobbying » ... « La CES ne travaille pas assez à faire converger les luttes menées dans les différents pays par les organisations syndicales représentatives » ; du coup, la conclusion, pour le moins paradoxale, est celle d'une adhésion sous condition : « L'adhésion de la FSU à la CES ne peut donc s'envisager qu'avec l'objectif de la faire évoluer avec des syndicats qui nous sont proches et avec lesquels nous souhaitons également engager des partenariats, comme la CGIL, Unison, Verdi, etc... qui sont à la fois combattifs sur le terrain, actifs au sein de la CES et investis dans les forums sociaux. »

Autre vœu (qu'on souhaiterait non pieux...) : « Afin de participer à la construction d'un rapport de forces en faveur des salariés au niveau européen, la FSU doit débiter une démarche d'adhésion, mais une adhésion qui devra porter, au sein de cette confédération, les mandats qui sont les nôtres, à savoir un syndicalisme de lutte et de transformation sociale comme au plan national. Sans attendre, la FSU doit prendre des contacts pour contribuer à faire converger les luttes, et participer à la construction d'un véritable agenda de mobilisations au plan européen. »

Aveu implicite que bien des choses sont possibles, au niveau européen, « sans attendre » le sésame de la CES...

Une sorte de coup de théâtre s'est produit, à l'issue du vote sur un amendement déposé par une dizaine de sections départementales et 2 syndicats (« Le congrès réaffirme que la perspective d'adhésion à la CES doit faire l'objet d'une campagne d'information et de débat conformément à la décision du congrès de Marseille. La demande d'adhésion devra être validée par une consultation et un vote des syndiqués ») : en recueillant 41 % des voix, cet amendement n'a pas pu être gardé tel quel, mais Gérard Aschieri a concédé la nécessité de se donner 8 mois pour que le débat soit sérieusement mené dans les syndicats, avant une décision qui reviendra à l'instance délibérative nationale de la FSU (le CDFN).

Il s'agit dès lors, pour le FSC, de contribuer pleinement à l'éclaircissement des syndiqués sur la réalité des orientations et du fonctionnement de la CES : la bataille de l'indépendance de la FSU à l'égard de cette confédération européenne n'est pas perdue !

Concernant les problèmes de stratégie syndicale, nous avons fortement critiqué une tactique d'actions qui, à travers des journées espacées, restait sans danger pour le gouvernement ; nous avons évoqué la frilosité de notre Fédération quant à la défense d'une plate forme de revendications solides, et notre refus d'une unité de sommet contraire à celle construite à la base à partir de ces revendications.

Les nombreuses remontées des sections départementales ont permis un net infléchissement du texte sur la question de l'unité syndicale : aux thèmes 2 et 4, est affirmé le lien entre revendications, mobilisations et construction des convergences :

- « la convergence des luttes est un défi permanent »
- « La FSU doit apparaître comme une véritable force de mobilisation et aider à la nécessaire construction des convergences public / privé »
- « Pour empêcher des reculs, voire déboucher sur des acquis significatifs, les attentes des salariés doivent être marquées par des mouvements largement unitaires, fondés sur des revendications clairement exprimées »
- « L'unité d'action la plus large... n'a de sens que si elle se donne pour objectifs une plate forme claire et des modalités d'action permettant de rassembler et d'engranger des résultats »
- « il importe de s'appuyer sur le terrain et les mobilisations engagées »
- « Le souci de l'unité ne saurait cependant se traduire par la paralysie du mouvement. Et, dès lors que les conditions en sont réunies, la FSU ne saurait s'interdire soit de prendre seule ses responsabilités, soit d'être partie prenante de configurations réduites sur des revendications affirmées et une stratégie plus déterminée. Son souci doit cependant toujours être d'impulser des mouvements à vocation majoritaire capables de rassembler pour gagner. »

Les paragraphes 1.6.9 à 1.6.19 du thème 4, sur les perspectives de réunification syndicale, ont donné lieu à une réécriture complète, prenant en compte les expressions de rejet de toute démarche d'appareil :

- « La FSU décide d'enclencher une dynamique sur la base d'objectifs clairs : il s'agit de contribuer au développement d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale progressiste, à vocation majoritaire, et de donner une impulsion nouvelle à la syndicalisation dans tous les secteurs. Elle entend contribuer activement à construire un nouvel outil syndical en faisant participer les syndiqués à tous les débats et phases de cette construction qui n'est ni une fusion ni une absorption, (...) pour éviter tout processus bureaucratique. Cette démarche doit s'intégrer dans une stratégie revendicative et d'action (...) en confrontant notamment plates formes et pratiques syndicales. »